



**75^E ENQUÊTE DE CONJONCTURE
SEMESTRIELLE AUPRÈS DES PME**

**BAISSE D'ÉNERGIE CHEZ
LES PME**

Juillet 2022

Erosion des perspectives d'activité en 2022 et 2023

Après un net rebond de l'activité en 2021, permis par la levée des contraintes sanitaires, les TPE-PME tablent sur une poursuite de la reprise en 2022. L'activité ralentirait cette année mais resterait plutôt dynamique : à +25, le solde d'opinion relatif à l'activité cette année est en baisse de 11 points sur six mois, mais reste supérieur à sa moyenne historique, de +17. Dans ce contexte, et malgré des difficultés de recrutement qui retrouvent quasiment le pic observé avant la crise sanitaire, les effectifs se renforceraient de nouveau cette année.

Après une reprise plus poussive que la moyenne en 2021, l'activité dans le Tourisme serait particulièrement dynamique. Le solde d'opinion atteint en effet +61 contre +17 en novembre pour 2021. Dans l'Industrie, la croissance serait encore dynamique (+35 contre +18 en moyenne historique). Cette année, le ralentissement viendrait surtout des TPE-PME du Commerce et de la Construction (soldes d'opinion de respectivement +9 et +8 contre +38 et +33 en novembre pour 2021), touchées d'une part par la baisse de pouvoir d'achat des ménages dans le contexte fortement inflationniste, et d'autre part par le renforcement marqué des difficultés d'approvisionnement (délais de livraison et pénuries de matériaux provoquant des reports voire des annulations de chantiers).

Les TPE-PME sont en effet de plus en plus nombreuses à faire face à des tensions sur leurs approvisionnements : les trois quarts d'entre elles contre deux tiers en novembre dernier. L'activité d'une entreprise sur deux serait sensiblement limitée par ces difficultés, proportion en hausse de 6 points sur un semestre. Les TPE-PME de la Construction seraient particulièrement concernées, 76 % d'entre elles verraient leur activité limitée modérément voire fortement, soit 12 points de plus qu'en novembre dernier.

Afin d'amortir l'impact des difficultés d'approvisionnement sur leur situation financière, les dirigeants sont plus nombreux à vouloir accroître leur prix de vente (73 % soit 7 points de plus qu'en novembre dernier), alimentant les tensions inflationnistes. Une proportion également plus élevée de TPE-PME envisagent de rogner sur leurs marges d'exploitation (45 % soit 8 points de plus qu'il y a six mois). La hausse des prix ne compenserait donc que partiellement celle des coûts. Pour amortir le choc, les entreprises ont également puisé dans leur PGE: 53 % d'entre elles en ont consommé une grande partie (47 % en novembre) et les trois quarts d'entre elles envisagent d'amortir leur prêt sur plusieurs années.

Dans ce contexte, la situation de trésorerie des TPE-PME est jugée moins confortable. Le solde d'opinion sur le jugement de trésorerie atteint -5 (proche de la moyenne historique), après avoir rejoint son plus haut niveau historique en novembre 2021, à +2. La situation financière des TPE-PME devrait continuer à se dégrader au cours des six prochains mois : l'indicateur prévisionnel sur la situation de trésorerie recule de 9 points pour s'établir à -12, soit nettement sous sa moyenne de long terme (-2). Cette nouvelle dégradation serait la plus forte dans les secteurs les plus exposés aux tensions sur les coûts et les prix, à savoir l'Industrie et le Commerce (-10 points) et surtout la Construction (-14 points).

Les TPE-PME déclarent toujours dans l'ensemble bénéficier de conditions de financement aisées, 91 % d'entre elles n'ayant pas rencontré de difficultés pour financer leurs investissements. Elles ont néanmoins fait part de freins à l'investissement un peu plus prégnants ce semestre, mais toujours bien moins qu'avant crise. En particulier, si le coût du crédit reste un frein relativement peu cité, il gagne en importance (19 % contre 11 % il y a un an), dans un contexte de normalisation de la politique monétaire, en réaction à la forte inflation.

Dans ce contexte, la part des TPE-PME ayant investi ou qui envisagent de le faire en 2022 est relativement stable (45 % contre 44 % un an auparavant), mais reste inférieure à son niveau observé avant crise (51 % fin 2019). En revanche, les montants investis sont attendus en ralentissement cette année (le solde d'opinion perd 5 points à -2, soit un peu au-dessus de sa moyenne historique de -4). Le ralentissement serait plus prononcé dans l'Industrie et la Construction, alors que l'investissement accélérerait dans le Tourisme.

Les TPE-PME se montrent très prudentes pour 2023. Bien qu'elles soient 21 % de plus à anticiper une hausse de leur activité l'an prochain plutôt qu'une baisse, l'indicateur se retrouve inférieur de 5 points à sa moyenne de long terme. Les difficultés d'approvisionnement, dont les chefs d'entreprises ne voient pas l'horizon (40 % sont dans l'incertitude et 43 % les voient perdurer au-delà d'un an), expliquent probablement ce repli de la confiance. En plus de renforcer les contraintes de production, le contexte de guerre en Ukraine inquiète plus généralement les TPE-PME : parmi divers risques mondiaux, le risque de conflit géopolitique est cité par 70 % d'entre elles (juste derrière le risque financier, à 77 %). Dans ce contexte d'activité attendue moins dynamique et entouré d'incertitudes, les embauches se tasseraient en 2023.

À plus long terme, la transition écologique et énergétique (TEE) serait un facteur de soutien à l'investissement, en particulier des PME (10 à 250 salariés) : 61 % d'entre elles envisagent d'accroître leurs investissements verts au cours des cinq prochaines années contre 44 % des TPE (moins de 10 salariés). Les dirigeants de TPE sont en effet plus réservés que ceux de PME quant à l'impact de la TEE sur leur entreprise: les premiers sont 34 % à la percevoir comme source d'opportunité contre près de la moitié des dirigeants de PME. À l'inverse, elle constituerait une source de risque pour un tiers des TPE et plus d'un quart des PME, du fait principalement de la hausse des prix des intrants et du durcissement de la réglementation climatique. Pour réaliser leur transition, 42 % des TPE-PME signalent avoir besoin d'alternatives technologiques, suggérant un besoin d'innovation et donc d'investissements supplémentaires. Les besoins de financement et d'accompagnement sont également importants, cités par respectivement 32 % et 26 % des TPE-PME.

Cette étude se base sur les réponses de 5 093 TPE-PME (1 à 249 salariés), reçues entre le 12 mai et le 13 juin 2022.

CE QU'IL FAUT RETENIR

1

En 2022, l'activité resterait dynamique mais ralentirait, freinée par les tensions sur les approvisionnements. Les embauches seraient dynamiques.

Les TPE-PME tablent sur une croissance moyenne de leur chiffre d'affaires dynamique en 2022, à +4,9 %, mais en ralentissement après un net rebond l'an passé (+ 7 %). Le solde d'opinion perd 11 points mais reste nettement positif (à +25) et supérieur à sa moyenne de long terme (+17). Les difficultés d'approvisionnement freinent la reprise: 62 % des TPE-PME jugent qu'elles affectent leur activité. Malgré tout, les embauches resteraient allantes. L'indicateur atteint même son plus haut niveau depuis 2001.

2

Partant d'une situation confortable, la trésorerie des TPE-PME s'est détériorée ce semestre et continuerait de se dégrader au cours des prochains mois

La trésorerie des TPE-PME s'est réduite au cours du dernier semestre, mais reste à un niveau confortable. Le solde d'opinion a perdu 7 points depuis novembre, mais reste proche de son niveau d'avant crise (-5 contre -6 en 2019). Elle poursuivrait toutefois sa dégradation au cours du prochain semestre, l'indicateur prévisionnel perdant 9 points, à -12. Pour limiter l'impact des difficultés d'approvisionnement sur leur situation financière, une part croissante de TPE-PME envisagent d'accroître leur prix de vente (73 %) et de rogner sur leurs marges d'exploitation (45 %).

3

Pour faire face aux hausses de coûts, les TPE-PME puisent de plus en plus dans leurs réserves financières, constituées grâce au PGE

Parmi les TPE-PME ayant souscrit à un PGE, 53 % déclarent en avoir utilisé la majorité, dont 35 % la quasi-totalité, proportion en hausse de 6 points sur six mois. Elles sont désormais 76 % à souhaiter l'amortir sur plusieurs années et seuls 6 % des répondants craignent un non remboursement de leur prêt.

4

En 2022, la dynamique de l'investissement des TPE-PME se tasserait, dans un contexte où les conditions de financement commencent à se durcir

45 % des entreprises ont investi en 2022, ou comptent le faire d'ici la fin de l'année, une proportion quasi stable par rapport à 2021 mais toujours inférieure à celle d'avant crise. L'indicateur relatif à l'évolution des montants investis diminue de 6 points, pour atteindre -2, dans un contexte où, si la part des dirigeants confrontés à des difficultés d'accès aux crédits reste faible (entre 9 et 10 %), le coût du crédit devient un frein à l'investissement plus prégnant.

5

Les dirigeants de TPE-PME anticipent un nouveau ralentissement de l'activité en 2023, dans un contexte où l'horizon de résorption des tensions d'approvisionnement est incertain.

Les TPE-PME sont 21 % de plus à anticiper une hausse de leur activité l'an prochain plutôt qu'une baisse. L'indicateur est 5 points sous sa moyenne de longue période. Le contexte reste en effet incertain : 40 % des TPE-PME déclarent n'avoir aucune visibilité sur l'horizon de résorption des difficultés d'approvisionnement et 43 % anticipent qu'elles dureront plus d'un an. Avec la guerre en Ukraine, 70 % des dirigeants sont moyennement voire très inquiets des risques de conflits géopolitiques.

6

Dans les années à venir, la transition écologique et énergétique soutiendrait l'investissement des PME

Près de la moitié des PME (10 à 250 salariés) considèrent la transition écologique et énergétique (TEE) comme source d'opportunité. 61 % d'entre elles envisagent d'accroître leurs investissements verts au cours des cinq prochaines années, dont 29 % sensiblement. Les TPE (moins de 10 salariés) resteraient quant à elles plus mesurées à l'égard de la TEE.

Les chiffres clés

+25

SOLDE D'OPINION SUR L'ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES POUR 2022

EN BAISSSE DE 11 POINTS SUR SIX MOIS MAIS STABLE SUR UN AN

74%

PART DES TPE-PME RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT

9 POINTS DE PLUS QU'EN NOVEMBRE 2021

-12

SOLDE D'OPINION SUR L'ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE AU COURS DES SIX PROCHAINS MOIS

EN BAISSSE DE 9 POINTS SUR LE SEMESTRE

+21

SOLDE D'OPINION SUR LES PERSPECTIVES D'ACTIVITÉ EN 2023

EN BAISSSE DE 15 POINTS SUR UN AN, INFÉRIEUR DE 5 POINTS À SA MOYENNE DE LONGUE PÉRIODE

53%

PART DES TPE-PME QUI DÉCLARENT AVOIR DÉPENSÉ PLUS DE LA MOITIÉ DE LEUR PGE

6% CRAIGNENT DE NE PAS ÊTRE EN MESURE DE LE REMBOURSER

47%

PART DES TPE-PME QUI ENVISAGENT D'ACCROÎTRE LEURS INVESTISSEMENTS VERTS DURANT LES 5 PROCHAINES ANNÉES

44 % DES TPE ET 61 % DES PME

SOMMAIRE

- 01. ACTIVITÉ ET EMPLOI**
- 02. SITUATION FINANCIÈRE, ACCÈS AU CRÉDIT ET INVESTISSEMENT**
- 03. PERSPECTIVES 2023**
- 04. MÉTHODOLOGIE**



01.

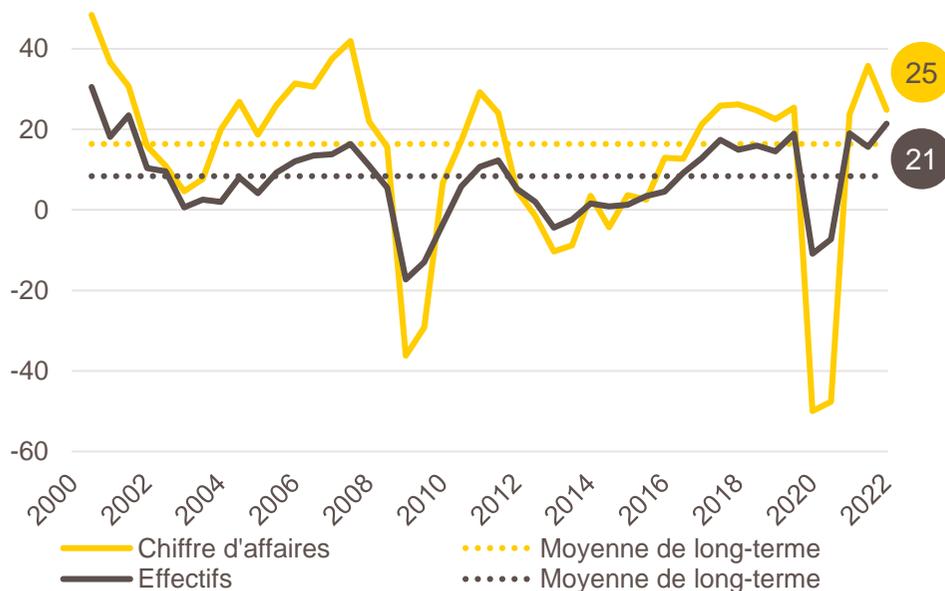


ACTIVITÉ ET EMPLOI

Ralentissement de l'activité mais embauches dynamiques en 2022

Après un net rebond en 2021, les TPE-PME anticipent un ralentissement de l'activité en 2022, qui resterait toutefois dynamique sur l'ensemble de l'année. Les embauches sont en revanche attendues en légère accélération.

• GRAPHIQUE 1 : ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DES EFFECTIFS POUR L'ANNÉE EN COURS
SOLDE D'OPINION EN %



Note de lecture : le solde des opinions opposées sur l'évolution de l'activité pour cette année est passé de +36 à +25 entre les interrogations de novembre 2021 et mai 2022.
Champ : total (N=5093)

Source : Bpifrance Le Lab

Après un net rebond de l'activité des TPE-PME en 2021, les chefs d'entreprises s'attendent à une moindre croissance de leur chiffre d'affaires en 2022.

- Le solde d'opinion relatif à l'évolution du chiffre d'affaires à la mi-2022 est en repli sur un semestre (-11 points) mais est quasiment stable sur un an (+1 point) pour s'établir à +25, un niveau supérieur à sa moyenne de long terme (+17). Les chefs d'entreprise sont 42 % à anticiper une hausse de leur activité cette année (en stabilité sur 1 an) et 17 % une contraction.
- Les dirigeants de TPE-PME tablent en moyenne sur un chiffre d'affaires en hausse de +4,9 % en 2022, soit un ralentissement par rapport à 2021 (+7,0 % en novembre dernier pour 2021). La croissance du chiffre d'affaires serait en revanche supérieure à celle déclarée avant crise (+3,8% en novembre 2019 pour l'année 2019) et en moyenne sur le long terme (+2,1%). Cette dynamique est à nuancer, ne reflétant probablement pas seulement une hausse anticipée des quantités vendues, mais également l'augmentation prévue des prix de vente, en réaction à la nette hausse des coûts de production (cf. focus infra sur les tensions d'approvisionnement).
- S'agissant des volumes de ventes anticipés en 2022, les indicateurs relatifs aux carnets de commandes plaident pour une bonne dynamique au 1er semestre suivie d'un net ralentissement au 2nd semestre. Le solde d'opinion sur l'état des carnets de commandes de ces 6 derniers mois atteint +11, soit +12 points sur un an et largement au-dessus de sa moyenne de long terme (-7). En revanche, l'indicateur relatif aux 6 prochains mois enregistre une nette dégradation sur 1 an: -16 points à +2, soit sous sa moyenne historique (+5).
- Les entreprises exportatrices sont, comme habituellement, plus optimistes que leurs homologues non-exportatrices. Leur solde d'opinion est de +39 (en hausse de 7 points sur 1 an) contre +21 (en baisse de 1 point sur 1 an) pour celles tournées vers le marché intérieur.
- De même, témoignant d'un dynamisme plus marqué, le solde d'opinion est plus élevé pour les entreprises innovantes (+39) que non-innovantes (+18),
- Les dirigeants de PME d'au moins 10 salariés sont plus optimistes concernant la croissance de leur chiffre d'affaires (solde d'opinion de +32) que ceux de TPE de 1 à 9 salariés (+12).

Les intentions d'embauche restent dynamiques en 2022.

- Le solde d'opinion relatif à l'évolution des effectifs des TPE-PME s'établit à +21 (+2 points sur 1 an), atteignant son niveau le plus haut depuis 2001.



Après une croissance de +6,8 % en 2021, les instituts de prévisions anticipent un net ralentissement de l'activité cette année. En effet, pour 2022, l'OCDE, la Banque de France et l'INSEE, dans leurs prévisions de juin, tablent sur une croissance de l'activité de l'ordre de 2,3-2,5 %.

Activité

Des évolutions contrastées selon les secteurs

Le secteur du Tourisme s'attend à un fort rebond d'activité. Ralentissement sensible anticipé dans la Construction et le Commerce.

Les perspectives d'activité des TPE-PME pour 2022 sont inégales selon les secteurs

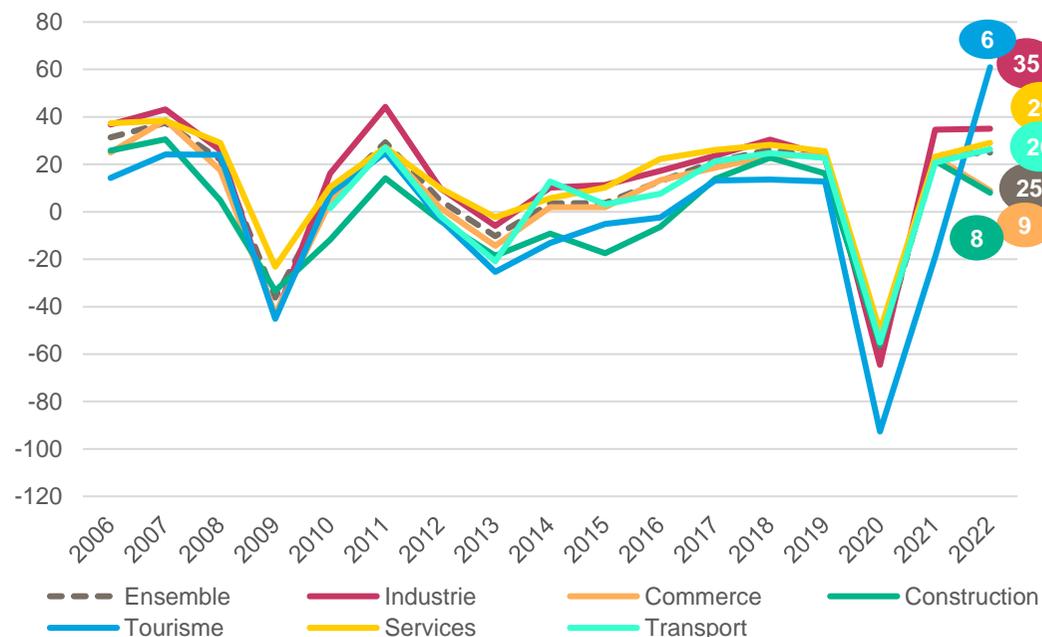
- Les PME du secteur du Tourisme affichent le plus fort rebond d'activité à la mi-2022, après une année 2021 au ralenti, rythmée par les vagues épidémiques et pénalisée par une reprise seulement partielle du tourisme international. Elles sont 68 % à prévoir une hausse de leur chiffre d'affaires cette année (42 % tous secteurs confondus). Le solde d'opinion s'inscrit à +61 (+80 points sur 1 an), soit le niveau le plus élevé depuis le début de la série statistique.
- L'activité devrait être dynamique dans le secteur des Services. Le solde d'opinion atteint +29 (+6 points sur 1 an). Dans l'Industrie, l'indicateur s'élève à +35 (stable sur 1 an) et reste largement au-dessus de sa moyenne de long-terme.
- En revanche, l'activité ralentirait nettement dans la Construction et le Commerce, pénalisés par les difficultés d'approvisionnement et l'accélération des prix, pesant sur le pouvoir d'achat des ménages. Les dirigeants sont moins nombreux qu'il y a 1 an à anticiper une hausse plutôt qu'une baisse de leur activité: les soldes d'opinion relatifs à l'activité s'établissent à respectivement +8 et +9 pour 2022 (après +22 et +23 pour 2021).

 Cf. focus sectoriel

- Par région, les TPE-PME de PACA et d'Ile-de-France, régions plus touristiques, sont les plus optimistes quant à l'évolution de leur chiffre d'affaires en 2022 (respectivement +6,3 % et +6,1 %). Dans ces deux régions, le choc d'activité avait néanmoins été plus fort que la moyenne en 2020. L'activité serait en revanche moins dynamique que la moyenne nationale dans les Hauts-de-France (+2,6 %), et dans une moindre mesure le Grand-Est (+3,7 %) et la Bretagne (+3,9 %). Pour cette dernière, ce moindre dynamisme fait toutefois suite à une année 2021 particulièrement allante.

 Cf. focus régional

GRAPHIQUE 2 : SOLDE D'OPINION SUR L'ACTIVITÉ EN 2022 PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ
SOLDE D'OPINION EN %



Champ : Total (N=5093)

Source : Bpifrance Le Lab



Selon l'[INSEE](#), au 1er trimestre 2022, la consommation des ménages a reculé, en partie en raison de la nette baisse du pouvoir d'achat (-1,8 %), pénalisé par le contexte inflationniste. Ainsi, l'inflation élevée est un facteur explicatif du tassement attendu de l'activité dans le Commerce. Les dernières enquêtes de conjoncture de l'[INSEE](#) et de la [Banque de France](#) font par ailleurs état à court terme d'une dégradation des perspectives d'activité dans la Construction et d'une relative stabilité dans l'Industrie.

Emploi

Perspectives d'embauches dynamiques

En 2022, les embauches sont attendues dynamiques dans l'ensemble des secteurs.

La bonne dynamique de l'emploi concerne tous les secteurs, y compris le Tourisme, pour lequel l'indicateur relatif aux intentions d'embauche est positif pour la 1ère fois depuis le début de la crise sanitaire

- Après 2 ans en territoire négatif ou nul, le solde d'opinion sur l'emploi augmente fortement dans le Tourisme (+22 points sur 6 mois et +16 points sur 1 an à +16), largement au-dessus de sa moyenne de long terme, à 0.
- Plus du tiers des TPE-PME de l'Industrie anticipent un accroissement des effectifs. Le solde d'opinion sur l'emploi est le plus élevé de tous les secteurs atteignant +29, en hausse de 11 points sur le semestre et de 5 points sur 1 an.
- Déjà dynamiques au semestre précédent, les embauches se poursuivraient dans les Services avec un solde d'opinion en augmentation de 5 points par rapport à novembre dernier, à +26. À l'inverse, l'indicateur est en léger recul du côté du Commerce et la Construction (-1 point sur 6 mois, à -13 pour les deux secteurs).

 Cf. focus sectoriel

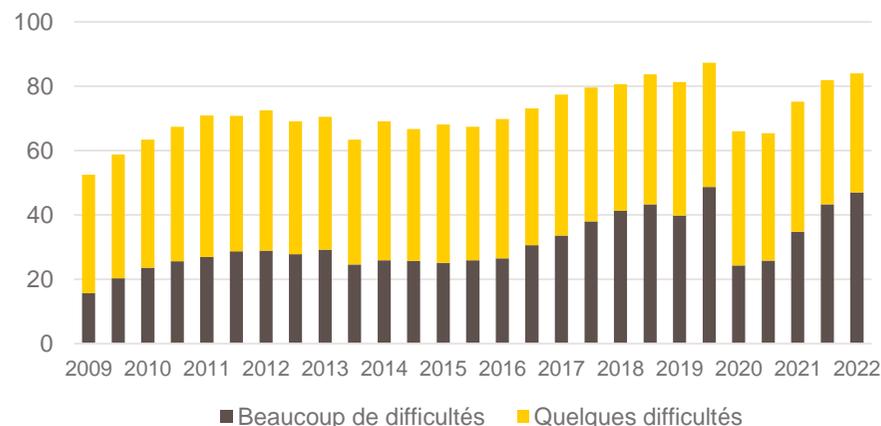
Les créations d'emploi seraient plus vigoureuses chez les PME d'au moins 10 salariés et celles tournées vers l'international.

- Les dirigeants de TPE restent plutôt optimistes quant à l'évolution de leurs effectifs en 2022. Le solde d'opinion sur l'emploi s'inscrit à +8, soit nettement au-dessus de sa moyenne historique (-1). L'emploi accélérerait en 2022 dans les PME d'au moins 10 salariés (solde d'opinion à +28, soit +5 points sur le semestre et +3 points sur 1 an).
- Les embauches devraient être plus dynamiques dans les entreprises innovantes (+4 points sur 1 an à +37) que non innovantes (+1 point à +14). De même que pour les PME exportatrices (+8 points à +33) plutôt que celles centrées sur le marché domestique (stable sur 1 an à +18).

Les difficultés de recrutement s'accroissent et retrouvent presque les niveaux d'avant crise

- Les difficultés de recrutement continuent de s'intensifier : 84 % des chefs d'entreprise ayant cherché à recruter déclarent avoir rencontré des difficultés pour le faire (75 % il y a 1 an) et 47 % signalent de grandes difficultés (35 % il y a 1 an). Ces chiffres sont proches des niveaux observés avant la crise sanitaire (respectivement 87 % et 49 % fin 2019).
- Ces difficultés sont particulièrement présentes dans la Construction (pour 92 % des dirigeants dont 60 % rencontrent des difficultés sévères) et le Tourisme (pour respectivement 88 % et 57 % des dirigeants).

GRAPHIQUE 3: PART DES PME AYANT RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (EN %)



Note de lecture : Les données de novembre 2019 sont à interpréter avec précaution en raison d'une légère modification dans la question posée aux entreprises.
Champ : Total (N = 5041)
Source : Bpifrance Le Lab



D'après la DARES, 354 700 emplois sont vacants dans les entreprises de 10 salariés ou plus au 2^e trimestre 2022, soit une hausse de 2% par rapport au dernier trimestre de 2021 et de +66 % par rapport au niveau avant la crise sanitaire.

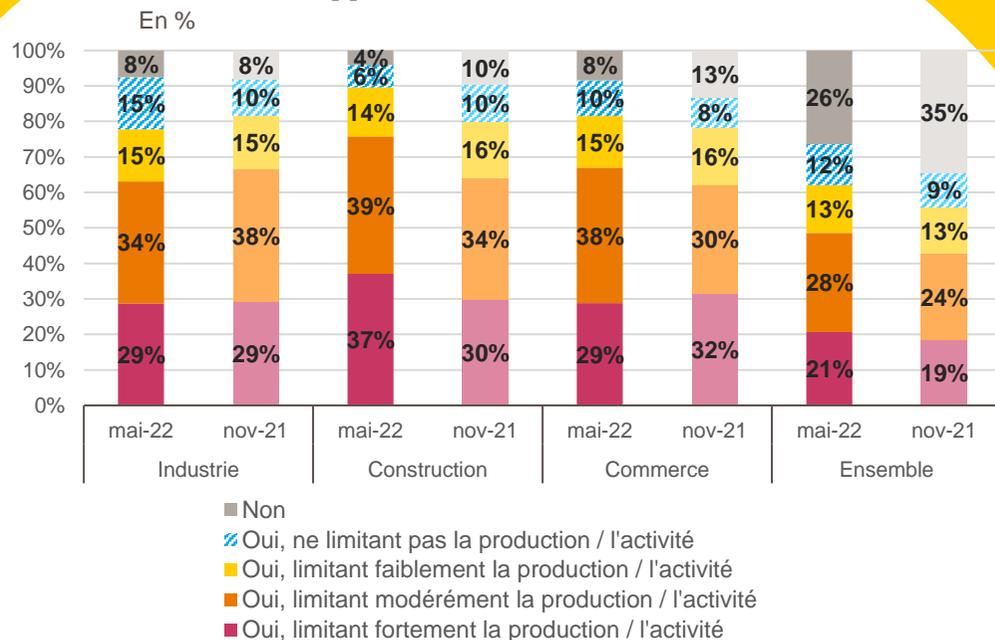
L'ensemble des secteurs est concerné par la forte augmentation du nombre d'emplois par rapport à fin 2019.

FOCUS

Les trois quarts des TPE-PME font face à des difficultés d'approvisionnement

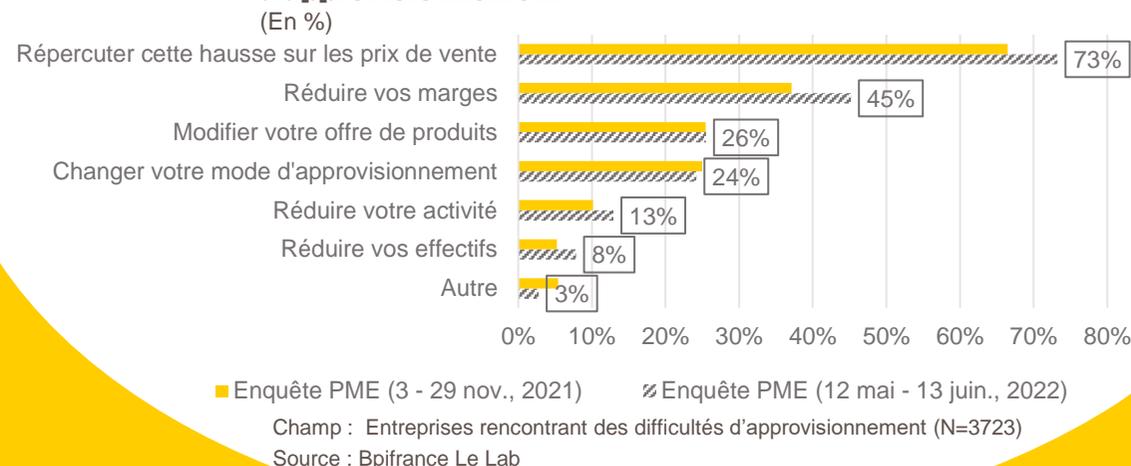
74 % des TPE-PME déclarent faire face à des difficultés d'approvisionnement, en hausse de 9 points par rapport à novembre 2021, confirmant que la guerre en Ukraine a exacerbé ces tensions. La moitié des TPE-PME (49 %) déclarent même qu'elles limitent modérément ou fortement leur production (contre 43 % le semestre précédent). Alors que dans l'Industrie, cette part a légèrement diminué (de 4 points), elle augmente de 12 points dans la Construction et de 5 points dans le Commerce. Pour 54 % des TPE-PME ces difficultés se sont intensifiées au cours du mois précédant l'enquête.

Graphique 4 : Part des TPE-PME rencontrant des difficultés d'approvisionnement



Champ : Total (N=5057), *Échantillon total redressé
 Source : Bpifrance Le Lab

Graphique 5 : Réaction des TPE-PME face aux difficultés d'approvisionnement



Les TPE-PME faisant face à des tensions fortes sur leurs coûts sont de plus en plus nombreuses à rencontrer des difficultés de trésorerie. 39 % d'entre elles rapportent une trésorerie difficile au cours des 6 derniers mois (contre 23 % en moyenne dans l'échantillon total*) et elles sont également davantage qu'il y a six mois (27 % en novembre dernier). 9 % d'entre elles craignent en outre de ne pas pouvoir rembourser leur PGE (contre 6 % pour l'ensemble).

Afin d'amortir l'impact des difficultés d'approvisionnement sur leur situation financière, les dirigeants interrogés sont plus nombreux à vouloir accroître leur prix de vente qu'il y a six mois (73 % contre 66 % en novembre dernier). Ils sont également plus nombreux à envisager de rogner sur leurs marges (45 % contre 37 %), voire à réduire leur activité (13 % contre 10 %).

Comme il y a six mois, les difficultés d'approvisionnement affectent les TPE-PME d'abord via la hausse des prix des intrants et l'allongement des délais de livraison et ce, dans des proportions assez similaires (touchant respectivement 71 % et 74 % des entreprises). La Construction et l'Industrie sont particulièrement concernées. En troisième position vient la hausse du coût du transport, citée par 62 % des TPE-PME, soit +13 points sur un semestre. Les perturbations de la chaîne logistique maritime sont en effet renforcées par le contexte de guerre en Ukraine mais surtout par les confinements en Chine. Les coûts de transport ont en effet crû de plus de 20 % depuis début 2022.

Les TPE-PME naviguent dans un environnement incertain: 40 % d'entre elles ne savent pas quand ces difficultés d'approvisionnement vont se résorber et 43 % estime qu'elles dureront encore plus d'un an. Le contexte de guerre en Ukraine renforce les incertitudes quant à l'horizon de résorption des tensions d'approvisionnement et inquiète plus généralement les chefs d'entreprise: 70 % des dirigeants de TPE-PME se disent moyennement voire très inquiets du risque de conflits géopolitiques, juste derrière le risque de crise financière (77 %).



02.

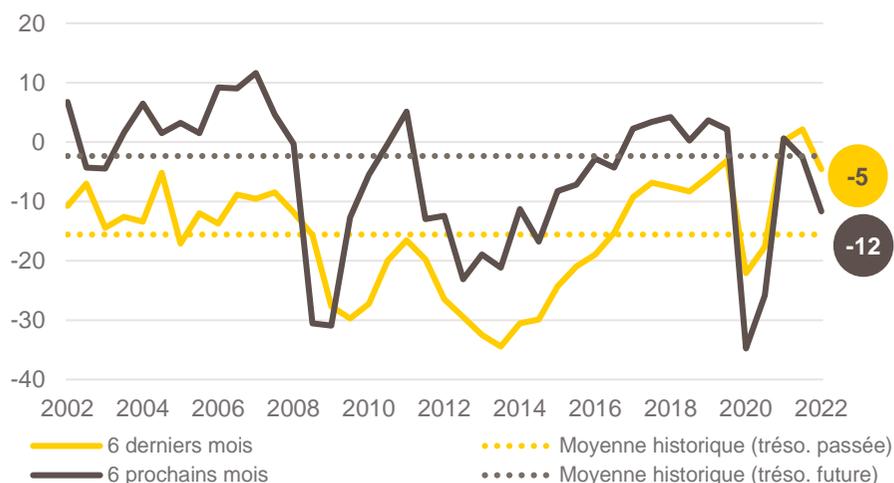


**SITUATION
FINANCIÈRE,
ACCÈS AU CRÉDIT
ET INVESTISSEMENT**

Une dégradation de la trésorerie en 2022, après une situation très favorable en 2021

La situation de trésorerie des TPE-PME se dégrade mais reste relativement confortable à ce stade. Elles anticipent toutefois une détérioration plus prononcée au cours des prochains mois, en cohérence avec la hausse des coûts de production.

• GRAPHIQUE 6 : JUGEMENT MOYEN SUR LA SITUATION DE TRÉSorerIE PASSÉE ET FUTURE (SOLDE D'OPINION EN %)



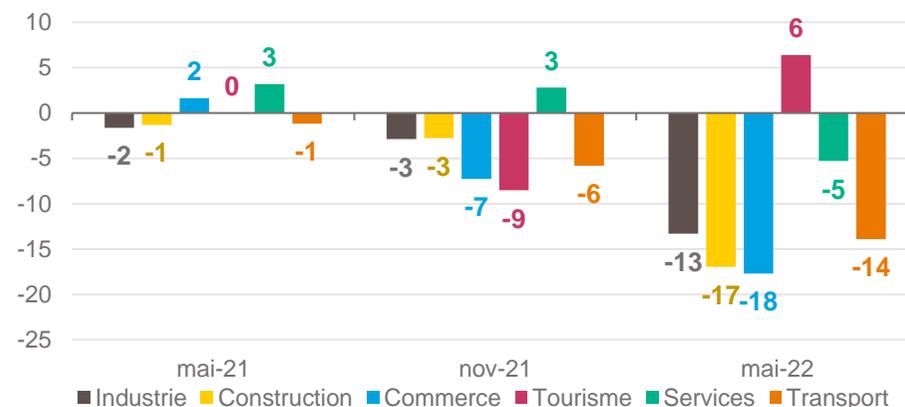
Note de lecture : en mai 2022, la part des TPE-PME déclarant une trésorerie aisée durant les 6 derniers mois était inférieure de 5 points à la part déclarant une trésorerie difficile. Champ : total (N=5093); Source : Bpifrance Le Lab

La situation de trésorerie des TPE-PME s'est dégradée un peu au premier semestre, et se détériorerait plus fortement dans les prochains mois.

- Le solde d'opinion sur la situation de trésorerie au cours des 6 derniers mois perd 7 points sur le semestre mais reste à un niveau élevé, proche de celui d'avant crise (-5 contre -6 en 2019) et nettement au-dessus de sa moyenne historique (-16). Les PME deviennent ainsi moins nombreuses à juger leur situation de trésorerie aisée (17 %) que difficile (22 %).

- Cette dégradation de la trésorerie intervient néanmoins après une situation particulièrement confortable en 2021, grâce aux dispositifs de soutien mis en place lors de la crise sanitaire, parmi lesquelles le Prêt Garanti par l'État (PGE, cf. focus slide 13).

• GRAPHIQUE 7 : JUGEMENT SUR LA SITUATION FUTURE DE TRÉSorerIE PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ (SOLDE D'OPINION EN %)



Champ : total (N=5093); Source : Bpifrance Le Lab

- Malgré des dispositifs publics ciblés vers les entreprises souffrant de difficultés d'approvisionnement, qui constitueront un nouveau soutien à la trésorerie (report de charges, relèvement du plafond du PGE etc.), les TPE-PME sont plus pessimistes quant à l'évolution future de leur trésorerie. L'indicateur perd en effet 9 points sur le semestre à -12, soit un niveau nettement sous sa moyenne historique d'avant crise (-2). Les tensions sur les coûts de production, pénalisant en particulier l'Industrie et la Construction, et la forte inflation, affectant l'activité du Commerce et des Transports, peuvent en partie expliquer ce résultat. En effet, l'indicateur prévisionnel sur la situation de trésorerie se dégrade le plus fortement dans ces quatre branches d'activités, de 8 points sur le semestre dans le Transport, de 10 points dans l'Industrie et le Commerce et de 14 points dans la Construction. À l'inverse, les dirigeants du Tourisme anticipent une nette amélioration de leur situation de trésorerie, le solde d'opinion gagnant 12 points sur six mois, à +6.

De même, la rentabilité des TPE-PME se détériorerait cette année.

- 78 % des TPE-PME considèrent que leur rentabilité a été « bonne » ou « normale » en 2021, une proportion nettement supérieure à celle observée pour 2020 (66 % selon l'enquête de mai 2021). Cette part reste toutefois inférieure à celle observée avant crise (83 % en 2019 selon l'enquête de mai 2020) mais un peu supérieure à la moyenne historique (75 %)
- Les TPE-PME s'affichent bien plus pessimistes qu'en fin d'année dernière pour 2022 concernant leur rentabilité. Tandis qu'en novembre 2021, elles étaient 12 % à anticiper une baisse de leur rentabilité pour 2022, elles sont, en mai 2022, 23 %. Une proportion similaire prévoit une hausse cette année (24 % en novembre 2021 pour 2022, contre 21 % dans la présente enquête).
- La rentabilité en 2022 diminuerait dans la Construction et le Commerce, le solde d'opinion s'établissant à -14 (après +13 et +11 respectivement en novembre dernier), ainsi que dans le Transport (-3 après +8). Elle continuerait à augmenter dans l'Industrie et les Services, plus lentement que l'an passé, et accélérerait dans le Tourisme.

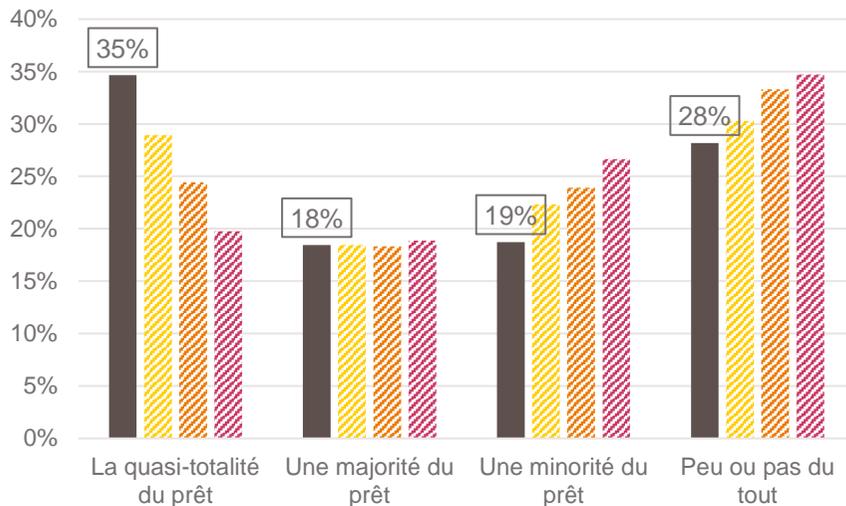
FOCUS

Début 2022, le PGE a été en grande partie consommé pour un peu plus de la moitié des bénéficiaires.

Les PGE (Prêts garantis par l'État) ont fortement été sollicités par les TPE-PME pour faire face au choc d'activité lié à l'épidémie de Covid-19. Environ la moitié des entreprises ayant répondu à cette enquête ont en effet obtenu, depuis le début de la crise sanitaire, un PGE.

Graphique 8 : Montants des PGE utilisés

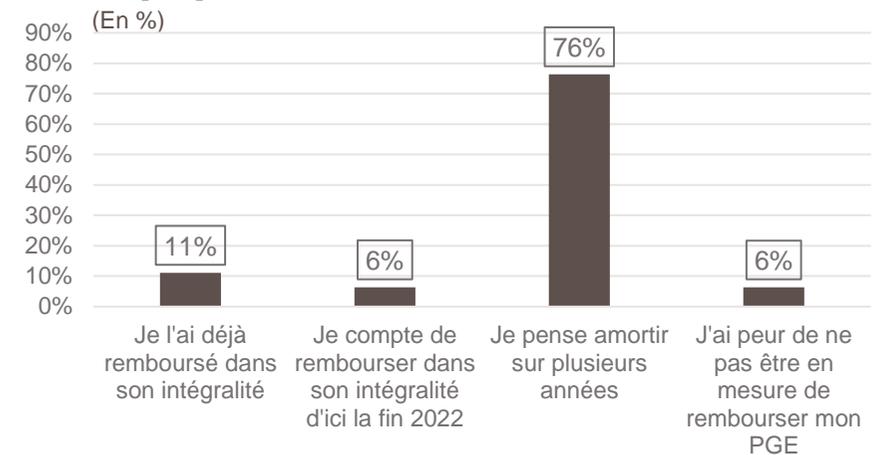
En %



■ Enquête PME (12 mai - 13 juin, 2022) ■ Enquête PME (3 - 29 nov., 2021)
 ▨ Enquête PME (17 mai - 15 juin, 2021) ▨ Enquête PME (26 oct - 01 déc 2020)

Champ : Entreprises ayant demandé et obtenu un PGE (N=2481)
 Source : Bpifrance Le Lab

Graphique 9 : Horizon de remboursement des PGE



Champ : Entreprises ayant demandé et obtenu un PGE (N=2481)
 Source : Bpifrance Le Lab

À ce jour, 53 % des dirigeants de TPE-PME ayant obtenu un PGE déclarent l'avoir consommé en majorité (18%) voire dans sa quasi-totalité (35 %) soit une proportion en hausse relativement à novembre 2021 (47 %). A contrario, la part des TPE-PME ayant principalement gardé le prêt en réserve diminue logiquement pour atteindre 47 % (contre 53 % en novembre 2021).

- **Les chefs d'entreprise du Commerce et de la Construction sont ceux ayant le plus consommé leur PGE.** Ils sont respectivement 61 % et 57 % à déclarer avoir utilisé la majorité voire la quasi-totalité de leur prêt, contre 54 % dans le Tourisme et entre 47 et 49 % dans l'Industrie, les Services et les Transports.
- **Les TPE (moins de 10 salariés) sont 9 points de plus à avoir mobilisé la majorité voire la quasi-totalité du prêt que les PME (55 % contre 46 %).**

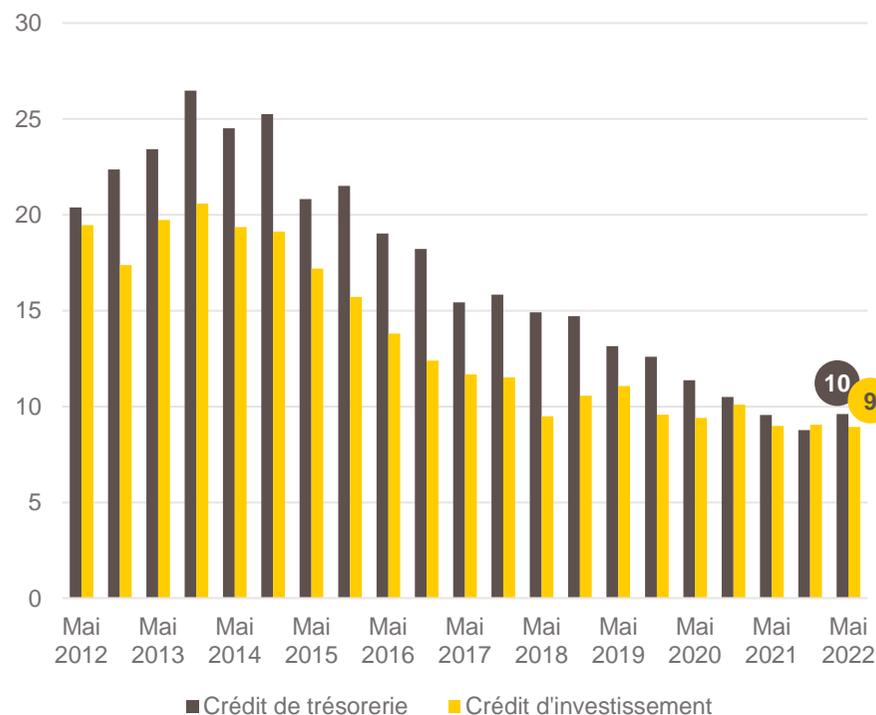
Le risque de non remboursement associé au PGE apparaît toujours à ce stade relativement limité.

- Environ trois TPE-PME sur quatre ayant sollicité le dispositif public prévoient un amortissement de la totalité du prêt sur plusieurs années. 17 % l'ont déjà intégralement remboursé (11 %) ou envisagent de le faire d'ici la fin d'année (6 %).
- 6 % des répondants craignent un non remboursement de leur prêt, une proportion proche de celle observée en novembre dernier (5 %). Les TPE-PME du Tourisme sont un peu plus nombreuses à faire part de cette crainte, à l'inverse de celles dans les Transports (9 % contre 1 %).

Des conditions d'accès au crédit qui restent jugées aisées

Les conditions d'accès au crédit restent jugées souples. Les difficultés sont un peu plus prégnantes dans l'Industrie, que ce soit pour le financement de la trésorerie ou de l'investissement.

• **GRAPHIQUE 10 : DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU CRÉDIT ASSEZ OU TRÈS DIFFICILE, EN %**



Champ : Total (N=5044)
Source : Bpifrance Le Lab

Les difficultés d'accès au crédit de trésorerie se durcissent très légèrement après une baisse quasi continue débutée fin 2013.

- 10 % des TPE-PME déclarent avoir rencontré des difficultés d'accès au crédit de trésorerie, une proportion en légère hausse sur le semestre et renouant avec son niveau atteint il y a un an. Les conditions restent jugées très favorables, la part des TPE-PME ayant des difficultés demeurant en effet plus faible qu'avant la crise sanitaire (13 % en novembre 2019). L'arrêt du PGE a été repoussé au 30 juin 2022, et les entreprises touchées par la guerre en Ukraine pouvaient solliciter le nouveau dispositif de PGE, dit « résilience », disponible jusqu'au début de l'été (échéance effective au moment de la rédaction de l'enquête mais qui pourrait être repoussée).
- Au premier semestre 2022, l'accès au crédit de trésorerie s'est légèrement durci pour les secteurs d'activités dont la situation financière de court terme s'est le plus dégradée. La part des TPE-PME ayant des difficultés à financer leur exploitation courante s'accroît de 3 points sur le semestre dans l'Industrie (à 11%) et de 1 point dans la Construction et le Commerce (à respectivement 11 % et 7 %). Cette part se réduit de 2 points à 12 % dans le Tourisme et de 1 point à 9 % dans les Services.
- Pour les TPE-PME rencontrant des difficultés pour financer leur exploitation courante, le niveau insuffisant d'activité et / ou les perspectives trop incertaines demeure la principale explication, citée par 51 % d'entre elles (une proportion en baisse de 10 points toutefois sur 1 an). La deuxième raison la plus citée pour expliquer ces difficultés est la nécessité d'apporter des garanties jugées trop importantes et ce, pour plus d'une TPE-PME sur trois. Cette raison est, en particulier, partagée par les TPE-PME de la Construction (47 %), ainsi que celles des Transports (46 %). Le risque associé au secteur d'activité serait un frein à l'accès aux crédits de court terme pour 27 % des TPE-PME. Ce facteur est particulièrement cité par les TPE-PME du Tourisme (52 %).

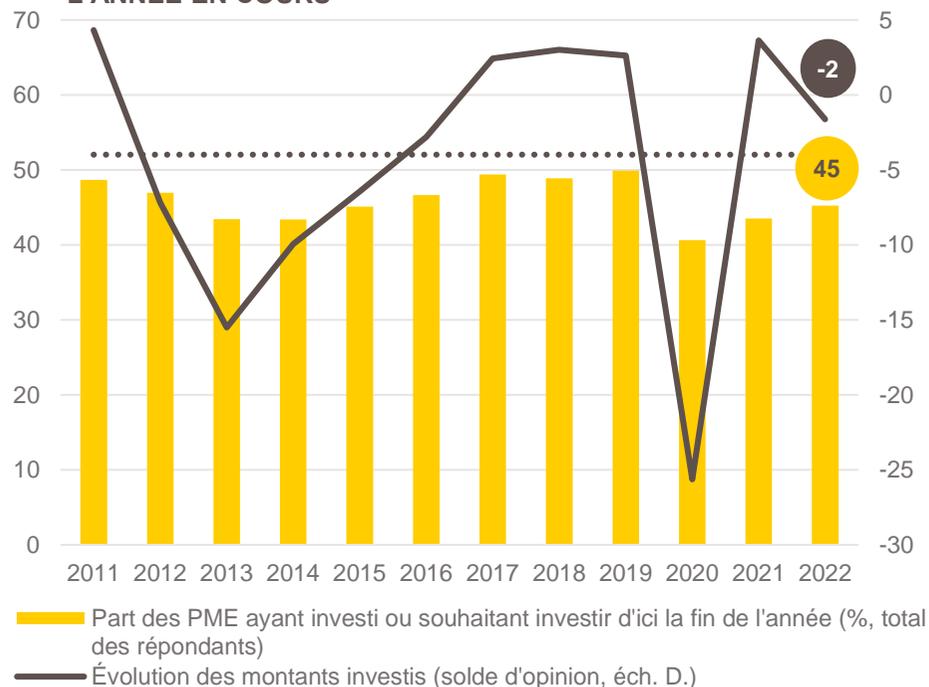
Les difficultés d'accès au crédit d'investissement demeurent à des niveaux historiquement bas.

- Seules 9 % des TPE-PME déclarent rencontrer des difficultés d'accès au crédit d'investissement, une proportion quasi stable depuis 2 ans.
- L'accès au crédit d'investissement s'est nettement assoupli depuis un an dans le Tourisme (8 % après 20 % en mai 2021) mais se durcit très légèrement dans l'Industrie (10 % après 9 %).
- Les entreprises rencontrant des difficultés d'accès au crédit d'investissement citent la fragilité financière de leur entreprise comme la principale raison, une proportion néanmoins en baisse par rapport à ce que l'on observait un an plus tôt (69 % contre 72 %). Les entreprises de la Construction restent les plus concernées par ces difficultés, plus des trois quarts. À noter que la méconnaissance de l'activité par les banques est une cause en forte progression sur un an (citée par 21 % des TPE-PME ayant rencontré des difficultés d'accès au crédit d'investissement après 12 % en mai 2021).

La dynamique de l'investissement des TPE-PME se tasserait en 2022

En 2022, les TPE-PME de l'Industrie et de la Construction afficheraient un net ralentissement de leurs investissements cette année.

• GRAPHIQUE 11 : ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE EN COURS



Champ : Total (N=5093)
 Source : Bpifrance Le Lab

45 % des TPE-PME déclarent avoir investi ou prévoient de le faire en 2022, une proportion quasi stable sur 1 an (44 % en mai 2021 pour l'année 2021) mais toujours inférieure à son niveau d'avant crise (50 % en 2019 et 51 % en moyenne sur longue période).

- Les TPE-PME industrielles sont celles qui, structurellement, investissent le plus, tous secteurs confondus. La part de ces entreprises attestant avoir investi ou prévoyant de le faire cette année atteint 59 % rejoignant quasiment son niveau d'avant crise (60 % en mai 2019) et dépassant légèrement son niveau moyen de longue période, de 58 %. À l'inverse, les TPE-PME des secteurs du Tourisme, du Commerce et des Services affichent les parts les plus faibles, comprise en 36 et 38 %.

L'indicateur relatif à l'évolution des montants investis ou prévus cette année perd 5 points sur un an pour rejoindre -2, un niveau encore supérieur à sa moyenne historique, de -4.

- Les secteurs connaissant une dégradation de leur trésorerie et de leur rentabilité affichent des perspectives d'investissement moins bien orientées que l'an passé. L'investissement en 2022 s'inscrirait en net ralentissement chez les TPE-PME de l'Industrie: l'indicateur perd 14 points, à +2, et rejoint quasiment sa moyenne historique de +1. Dans la Construction, l'indicateur perd 9 points sur un an, à -8, renouant avec sa moyenne de longue période. Dans le Commerce, l'indicateur perd 4 points et atteint -3, soit un niveau légèrement supérieur à son niveau moyen (-5). Dans le Tourisme, l'investissement se porterait en revanche mieux, le solde gagnant 17 points sur un an, pour atteindre -6, soit un niveau supérieur à sa moyenne de long terme (-10).

Les investissements en 2022 seraient un peu moins financés par des prêts bancaires et un peu plus autofinancés. La part des TPE-PME envisageant un recours au financement bancaire diminue de 3 points sur un an, pour atteindre 39 %. À l'inverse, la part des entreprises souhaitant recourir à l'autofinancement gagne 4 points, pour atteindre 37 % (contre 31 % à la même période en 2019).

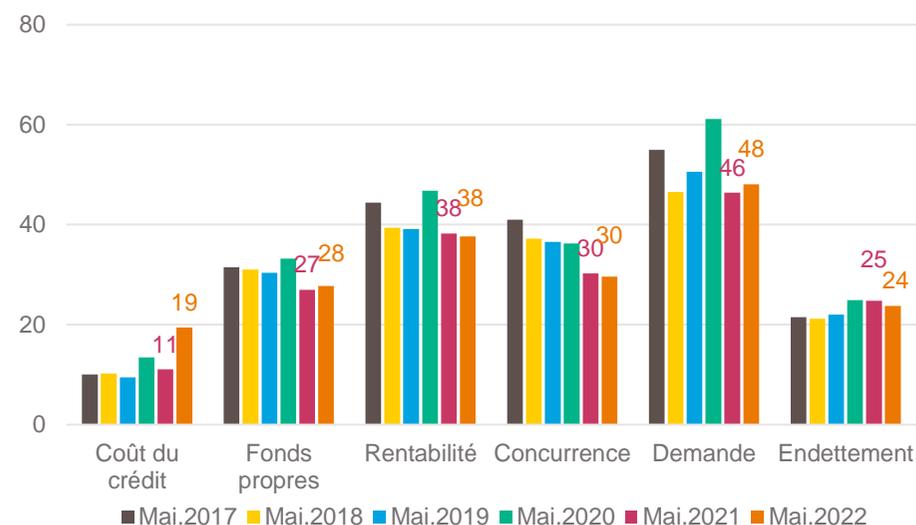
Par destination, les chefs d'entreprise déclarent accroître leurs investissements immobilier (terrains, construction, aménagement des locaux existants ; 40 % après 35 % il y a un an), au détriment des investissements mobiliers (matériels, véhicules, équipements divers; 60 % après 53 % il y a 1 an). Les investissements incorporels (fonds de commerce, brevets etc.) seraient relativement stables, à 7 % (après 6 % il y a un an).

Les obstacles à l'investissement se font un peu plus prégnants

En 2022 les contraintes de débouchés pèsent plus sur l'investissement des TPE-PME du Commerce et de la Construction et le coût du crédit devient un frein bien plus prégnant, pour l'ensemble des secteurs d'activité.

- **La faiblesse de la demande constitue, comme habituellement, le principal obstacle à l'investissement**, cité par 48 % des TPE-PME, en légère hausse sur 1 an (46 % en mai 2021) mais un peu inférieur au niveau d'avant crise (51 % en mai 2019). Les TPE-PME du Commerce sont les plus nombreuses à citer la faiblesse de la demande comme un frein à l'investissement (53 % contre 45 % en mai 2021), avec celles de la Construction (53 % contre 44 % en mai 2021). Le Commerce est en effet le plus directement affecté par la baisse de pouvoir d'achat des ménages dans ce contexte inflationniste. A contrario, l'investissement des TPE-PME du Tourisme et des Services souffrirait moins des contraintes de demande que l'an passé (respectivement 51 % et 42 % après 57 % et 45 % en mai 2021).
- **La faiblesse de la rentabilité est le deuxième obstacle mentionné par les dirigeants, affectant une part stable par rapport à l'an passé** (cité par 38 % des dirigeants). Là encore, les TPE-PME du Commerce et de la Construction sont un peu plus nombreuses que l'an passé à la considérer comme un obstacle important voire insurmontable à l'investissement (respectivement 35 % et 40 % après 32 % et 36 % en mai 2021).
- **Les contraintes de bilan identifiées par les TPE-PME restent contenues.** L'insuffisance de fonds propres est autant évoquée comme un obstacle à l'investissement qu'il y a un an (28 % après 27 %), mais toujours moins qu'avant crise. L'endettement excessif est cité par 24 % des TPE-PME, une proportion similaire à celle observée il y a 1 an.
- **Le coût du crédit reste un frein moins prégnant à l'investissement, mais prend de l'importance ce semestre** (19 % contre 11 % en mai 2021) et ce, quel que soit le secteur d'activité (entre +6 et +9 points selon le secteur).

• **GRAPHIQUE 12 : JUGEMENT SUR LES OBSTACLES À L'INVESTISSEMENT**
IMPORTANT OU INSURMONTABLE, EN %



Champ : Total (N=5093)

Source : **Bpifrance Le Lab**



La hausse du coût du crédit s'inscrit dans un contexte inflationniste, qui pousse la Banque Centrale Européenne (BCE) à normaliser sa politique monétaire. Le programme d'achat d'actif de la BCE cessera à partir du 1^{er} juillet, stabilisant la taille de son bilan pour une période allant au-delà de la hausse des taux directeurs. Une première de 25 points de base est prévue lors de la prochaine réunion de politique monétaire en juillet, et anticipe déjà une nouvelle hausse en septembre.



03.



**PERSPECTIVES
2023**

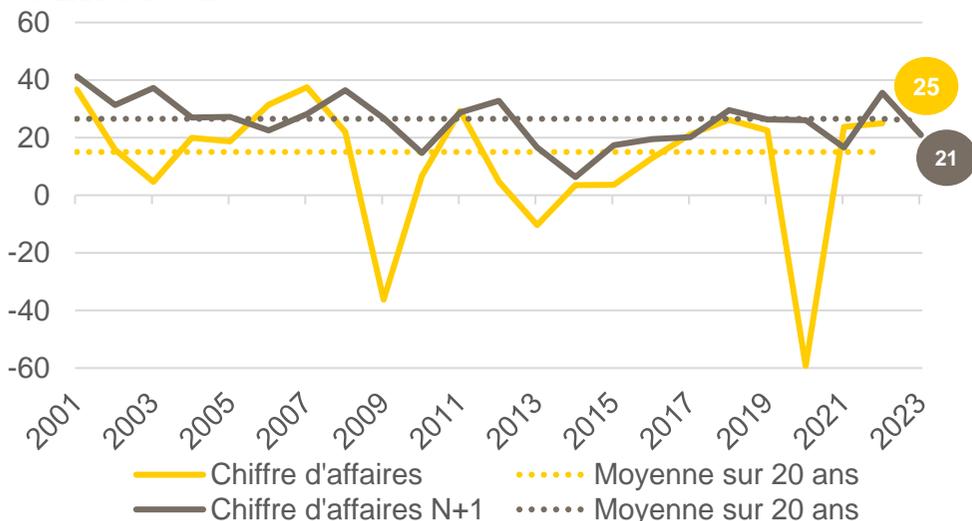
Les perspectives d'activité fléchissent en 2023

Si les TPE-PME s'attendent à une nouvelle hausse de leur activité en 2023, l'indicateur s'établit sensiblement sous sa moyenne historique.

Les dirigeants peu optimistes quant aux perspectives d'activité de leur entreprise pour 2023.

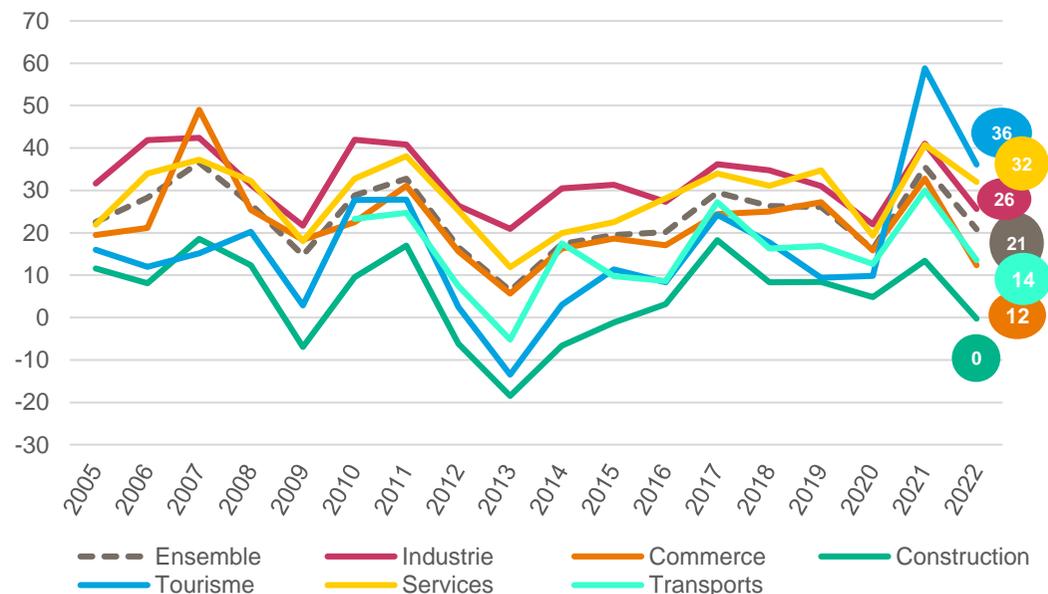
- Les TPE-PME anticipent un net ralentissement, dans un contexte où 43 % d'entre elles estiment que les difficultés d'approvisionnement vont durer plus d'un an et 40 % déclarent être dans l'incertitude à ce sujet (cf. focus supra). Le solde d'opinion sur les perspectives d'activité en 2023 tombe à +21 (-15 points sur 1 an) et se retrouve en-dessous de sa moyenne de long terme (+27).

• **GRAPHIQUE 13 : ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI POUR L'ANNÉE SUIVANTE**
SOLDE D'OPINION EN %



Note : le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité anticipée pour l'année suivante a reculé de 15 points sur 1 an pour s'inscrire à +21 en mai 2022 pour 2023.
Champ: Total (N=5093); Source : Bpifrance Le Lab

• **GRAPHIQUE 14 : ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR POUR L'ANNÉE SUIVANTE**
SOLDE D'OPINION EN %



Note : le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité pour l'année suivante a reculé de 15 points sur 1 an pour s'inscrire à +21 en mai 2022 pour 2023.
Champ: Total (N=5093); Source : Bpifrance Le Lab

Les indicateurs sur les perspectives d'activité des TPE-PME en 2023 se replient sensiblement dans tous les secteurs.

- Pour 2023, les chefs d'entreprise de l'ensemble des secteurs voient leur activité ralentir. L'indicateur passe en outre en-dessous de la moyenne de long terme pour tous les secteurs hormis les Services et le Tourisme.
- Les TPE-PME du secteur de la Construction sont les plus pessimistes avec un solde d'opinion nul, soit une stabilité de l'activité anticipée (-14 points sur 1 an). Celles du Tourisme ont le solde d'opinion le plus élevé (+36) mais l'indicateur connaît une diminution marquée (-23 points sur 1 an).

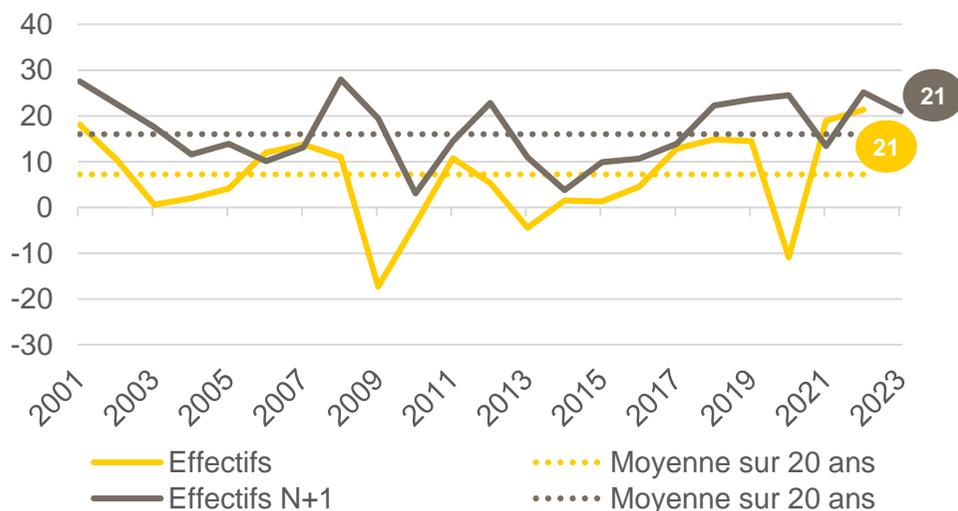
Les prévisions d'emploi sont prévues en léger ralentissement pour 2023

Tous les secteurs seraient concernés par une décélération des embauches l'année prochaine, quoique limitée.

Les dirigeants d'entreprises prévoient des embauches moins dynamiques en 2023.

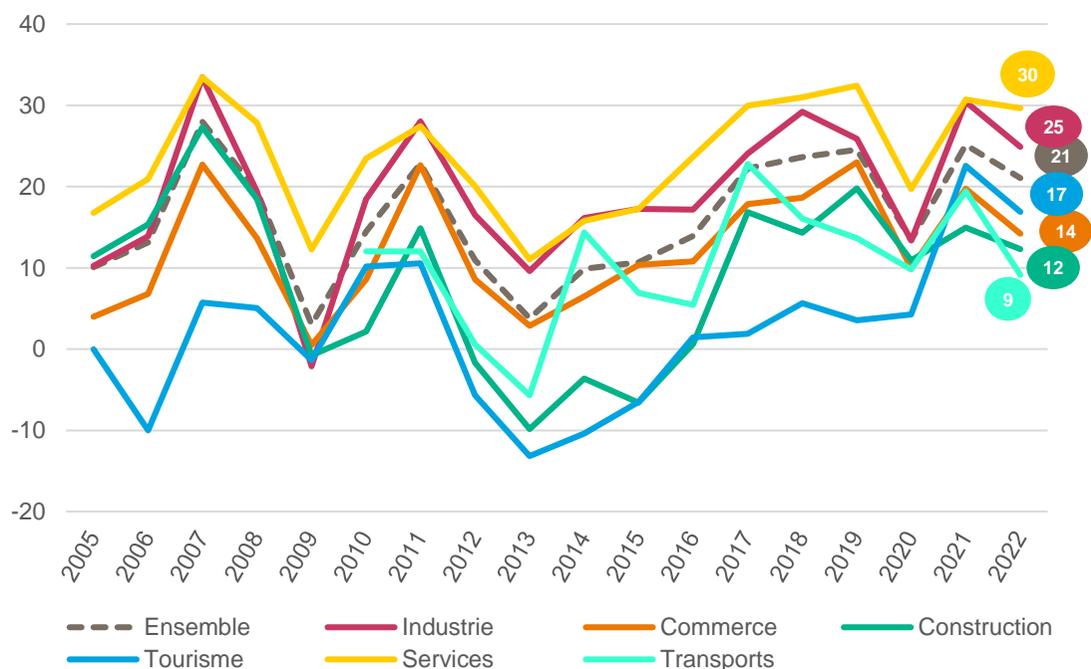
- L'indicateur prévisionnel des effectifs diminue à +21 (-4 points sur 1 an) mais reste au-dessus de sa moyenne de long terme (+16).
- L'ensemble des secteurs anticipent un ralentissement des embauches, les soldes d'opinion se trouvent néanmoins au-dessus de leur moyenne de long-terme hormis pour le secteur des Transports. Celui-ci serait plus particulièrement touché par la décélération des embauches avec un solde d'opinion atteignant +9 (-10 points sur 1 an), légèrement en-dessous de sa moyenne historique. Les entreprises du secteur des Services ont, comme très souvent, de meilleures perspectives et affichent le solde d'option le plus élevé (+30 et seulement -1 point sur 1 an).

• **GRAPHIQUE 15 : ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ ET DE L'EMPLOI POUR L'ANNÉE SUIVANTE**
SOLDE D'OPINION EN %



Note : le solde d'opinion sur l'évolution de l'activité anticipée pour l'année suivante a reculé de 15 points sur 1 an pour s'inscrire à +21 en mai 2022 pour 2023.
Champ: Total (N=5093); Source : Bpifrance Le Lab

• **GRAPHIQUE 16 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR SECTEUR POUR L'ANNÉE SUIVANTE**
SOLDE D'OPINION EN %



Note : le solde d'opinion sur l'évolution des effectifs pour l'année suivante a reculé de 4 points sur 1 an pour s'inscrire à +21 en mai 2022 pour 2023.
Champ: Total (N=5093); Source : Bpifrance Le Lab

Des perspectives d'emploi élevées dans les entreprises exportatrices et innovantes

- Les TPE-PME, quel que soit leur caractère innovant ou exportateur, s'attendent à un ralentissement de leurs créations d'emploi pour 2023. Les soldes d'opinion restent tout de même élevés par rapport à leur moyenne de long-terme, que ce soit pour les entreprises exportatrices ou pour les innovantes (respectivement +32 et +37 par rapport à +23 et +30).
- Les perspectives d'emploi restent plus allantes chez les PME d'au moins 10 salariés (-6 points à +25 contre une moyenne historique à +19) que chez les TPE de 1 à 9 salariés (-3 points à +13 contre une moyenne historique à +11).

FOCUS

À horizon 5 ans, la transition écologique et énergétique tirerait l'investissement de 47 % des TPE-PME

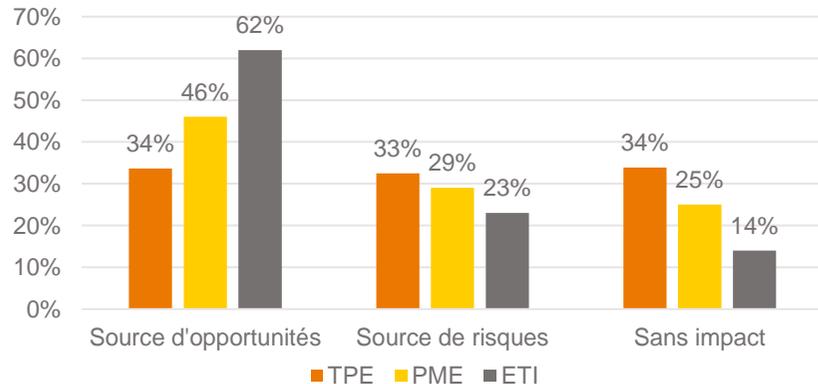
Pour 36 % des TPE-PME, leur transition écologique et énergétique (TEE) serait source d'opportunité. Toutefois, des divergences existent selon la taille : 46 % des PME (10 à 250 salariés) envisagent leur transition comme tel, une part bien plus élevée que pour les TPE (moins de 10 salariés, 34 %) mais plus faible que chez les ETI (62 %, cf. [Bpifrance Le Lab, juin 2022](#)). Les TPE-PME des Services et de l'Industrie sont les premières à l'envisager comme tel (respectivement 41 % et 37 %). Celles du Transport et du Tourisme sont moins convaincues (respectivement 29 % et 26 %).

La TEE serait également source de risque et ce, pour un tiers des TPE et 29 % des PME. C'est le cas, en particulier, de 60 % des entreprises du Transport et 41 % dans le Tourisme.

Le principal risque serait lié à la hausse du prix des intrants, cité par 79 % des TPE-PME (via sans doute la hausse du prix du carbone et des intrants nécessaires pour la fabrication des technologies de la TEE). Le durcissement de la réglementation climatique serait également source de risque, pour 59 % des dirigeants interrogés.

Graphique 17 : Perception de la TEE comme source de risque ou d'opportunité par les TPE-PME

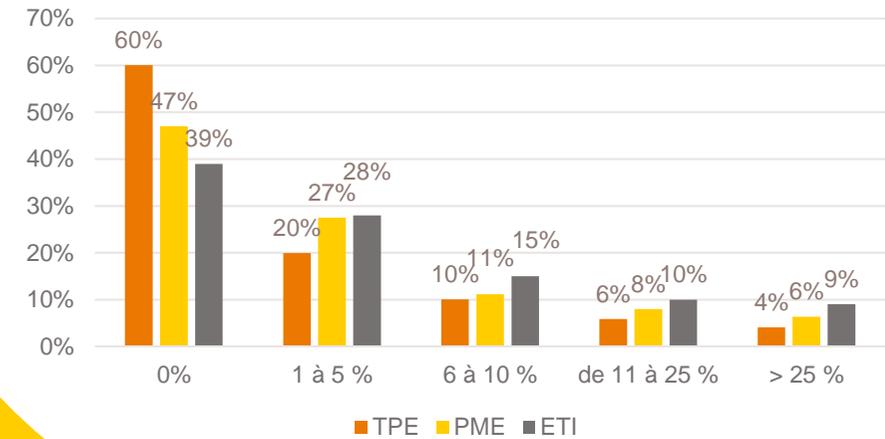
En %



Champ : Total (N=5036)
Source : Bpifrance Le Lab

Graphique 18 : Répartition des TPE-PME selon la part des investissements verts dans les investissements totaux en 2021

(En %)



Champ : Total (N=5034)

Source : Bpifrance Le Lab. Pour les ETI, cf. [Enquête Bpifrance Le Lab de juin 2022](#)

En 2021, les investissements verts ont été particulièrement concentrés dans un faible nombre de TPE-PME. Près de trois PME sur quatre ont en effet consacré moins de 5 % de leurs investissements à leur TEE, et 80 % des TPE. Seulement 11 % des TPE-PME y ont consacré plus de 10 % (8 points de moins que chez les ETI). Elles étaient 15 % dans l'Industrie et la Construction et 14 % dans les Transports.

Au cours des cinq prochaines années, 47 % des TPE-PME envisagent d'accroître leurs investissements verts, mais là encore, avec des divergences significatives par taille. Tandis que 44 % des TPE l'envisagent (dont 18 % sensiblement), ce serait le cas de 61 % des PME (29 %). Ces perspectives sont toutefois plus modérées que chez les ETI, dont 70 % envisagent une hausse de leurs investissements verts, 42 % sensiblement. Entre secteurs d'activité, la part des TPE-PME prévoyant d'augmenter ces investissements varie peu, allant de 43 % de celles du Commerce à 53 % dans l'Industrie, et avec une part comprise entre 46 % et 49 % dans les autres branches.

Les TPE-PME font toutefois face à des obstacles pouvant freiner leur transition, ainsi :

- 42 % des TPE-PME ont besoin d'alternatives technologiques (46 % des PME, part proche de celle des ETI avec 49 %, et contre 34 % pour les TPE).
- 32 % des dirigeants de TPE-PME anticipent avoir des besoins financiers. Ce serait le cas pour 35 % des dirigeants de PME, contre 34 % pour les ETI et 27 % pour les TPE.
- 26 % des TPE-PME éprouveraient des besoins d'accompagnement (20 % des TPE, 30 % des PME) contre 37 % des ETI.
- De même que pour les ETI, le besoin de formation semble moins prégnant, cité par 23 % des TPE-PME (20 % par les TPE, 25 % par les PME) contre 26 % par les ETI.

Conjoncture régionale : synthèse

L'activité serait en ralentissement dans la plupart des régions mais resterait relativement dynamique, notamment comparé aux moyennes historiques. On observe néanmoins des disparités de situation selon les régions.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur et Île-de-France, régions plus touristiques, les TPE-PME sont les plus optimistes s'agissant des perspectives de croissance de leur chiffres d'affaires, qu'elles prévoient à respectivement +6,3 % et +6,1 % en 2022 (après +5,5 % en 2021). Les TPE-PME normandes affichent le solde d'opinion relatif à l'activité le plus élevé à +33 en hausse de 10 points sur 1 an et quasi stable sur le semestre, et surtout nettement supérieur à sa moyenne historique de +5. Elles s'attendent à une croissance moyenne de leur chiffre d'affaires de 5,3 % en 2022. L'activité serait en revanche moins dynamique que la moyenne nationale dans les Hauts-de-France (+2,6 %), et dans une moindre mesure le Grand-Est (+3,7 %) et la Bretagne (+3,9 %, où l'année 2021 avait été particulièrement allante avec une activité en croissance de +8,5 %). Les TPE-PME de toutes les régions déclarent attendre des hausses d'effectifs cette année. Ces évolutions seraient plus importantes dans les Pays de Loire où le solde d'opinion atteint +29 (le niveau régional le plus élevé) et moins prononcées dans le Grand Est, où l'indicateur s'inscrit à +13 (en baisse de 2 points sur 1 an).

C'est dans les Pays de la Loire que les dirigeants de TPE-PME sont les plus nombreux à déclarer investir en 2022 (58 %, un niveau supérieur à celui avant crise). La moitié des chefs d'entreprises du Grand Est, de Normandie, du Centre-Val de Loire et de Bourgogne-Franche-Comté pensent investir cette année, soit une proportion bien en deçà de celle d'avant crise pour la Normandie et le Grand Est (respectivement 61 % et 59 % fin 2019). Seul le tiers des TPE-PME franciliennes comptent investir en 2022 (43 % avant crise).

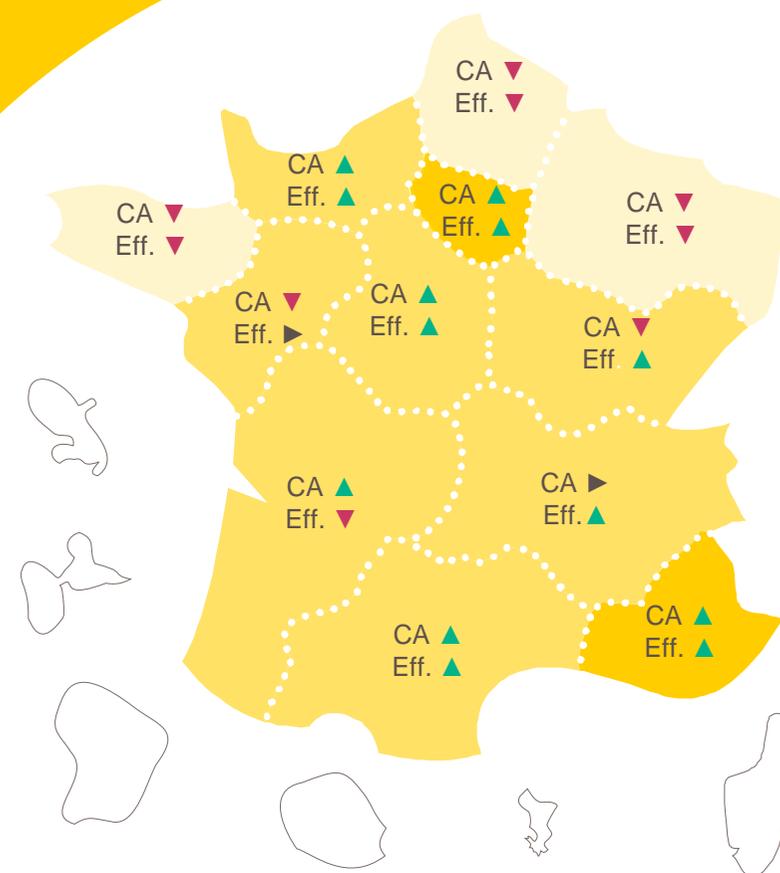
Les mesures publiques de soutien aux entreprises déployées pendant la crise ont permis de contenir significativement les difficultés de trésorerie des TPE-PME de l'ensemble des régions. Celles de Centre-Val de Loire feraient toutefois état de plus de difficultés que les autres (25 % d'entre elles contre 22 % en moyenne nationale). À l'inverse les TPE-PME des Pays de la Loire sont seulement 15 % à rapporter des difficultés de trésorerie au cours des 6 derniers mois.

Pour 2023, le solde d'opinion relatif à l'activité est en baisse dans l'ensemble des régions françaises, dans un contexte particulièrement incertain (horizon de résorption des difficultés d'approvisionnement, évolution de la situation sanitaire etc.). Comme souvent, les TPE-PME franciliennes sont les plus optimistes (solde d'opinion à +30). Un ralentissement est également prévu du côté des embauches.

Les résultats détaillés par région sont disponibles dans le focus régional, accessible sur <https://lelab.bpifrance.fr/>.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DES EFFECTIFS PAR RÉGION

SOLDE D'OPINION EN %



CHIFFRE D'AFFAIRES

EFFECTIFS

INVESTISSEMENT

Moyenne 2000 à 2019 Mai 2021 Mai 2022 Évolution / Mai 2021

Moyenne 2000 à 2019 Mai 2021 Mai 2022 Évolution / Mai 2021

Moyenne 2000 à 2019 Mai 2021 Mai 2022 Évolution / Mai 2021

ANNÉE 2022 ⁽¹⁾

Ensemble des TPE-PME

10 – 250 salariés

Moins de 10 salariés

Commerce

Construction

Industrie

Services

Tourisme

Transports

16	24	25	
23	33	32	
6	9	12	
15	23	9	
10	22	8	
18	35	35	
21	23	29	
7	-19	61	
11	21	26	

8	19	21	
14	25	28	
-1	10	8	
7	17	13	
6	18	13	
7	24	29	
13	21	26	
1	0	16	
8	16	15	

-4	4	-2	
-1	9	2	
-8	-5	-9	
-6	0	-3	
-9	1	-8	
0	16	2	
-3	2	0	
-10	-24	-6	
-5	-1	-3	

ANNÉE 2023 ⁽¹⁾

Ensemble des TPE-PME

10 – 250 salariés

Moins de 10 salariés

Commerce

Construction

Industrie

Services

Tourisme

Transports

26	36	21	
32	41	25	
17	28	12	
26	33	12	
6	13	0	
34	41	26	
30	41	32	
16	59	36	
15	30	14	

16	25	21	
19	31	25	
12	17	13	
14	20	14	
8	15	12	
18	30	25	
24	31	30	
3	23	17	
10	19	9	

(1) Solde d'opinion = (Part des entreprises anticipant une hausse – Part des entreprises anticipant une baisse)



04.



MÉTHODOLOGIE

Définitions

Les indicateurs ou soldes d'opinions sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre dans le temps l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements...) et financiers (trésorerie, accès au crédit...).

Ils correspondent à des soldes de pourcentages d'opinions opposées :

- **Indicateur en évolution** = [(x % « en hausse ») – (y % « en baisse »)] X 100
- **Indicateur en niveau** = [(x % « bon / aisé ») – (y % « mauvais / difficile »)] X 100

Les pourcentages d'opinion neutre (« stable » ou « normal »), qui font le complément des réponses à 100 %, ne sont donc pas pris en compte dans le calcul de ce type d'indicateur.

Une entreprise est qualifiée « innovante » si elle a réalisé au moins 1 des 5 actions suivantes au cours des 3 dernières années :

- financer des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruter du personnel de R&D ;
- acquérir une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie ;
- déposer un brevet, une marque, un dessin ou un modèle ;
- développer pour le compte de tiers un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré ;
- commercialiser sur le marché un nouveau produit, bien ou service, (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits précédemment existants) ou utiliser un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation ou d'organisation. De plus, aucun produit ou procédé analogue n'est déjà commercialisé ou utilisé par des concurrents.

Une entreprise « **fortement exportatrice** » réalise plus du quart de son activité à l'international, « **moyennement exportatrice** » entre 6 % et 25 % et « **non exportatrice** » moins de 6 % (y compris 0 %).

Structure de l'échantillon

À l'occasion de la 75^e édition de l'enquête semestrielle de conjoncture, 40 000 entreprises des secteurs marchands non agricoles, de 1 à 249 salariés et réalisant moins de 50 M€ de chiffre d'affaires, ont été interrogées au printemps 2022.

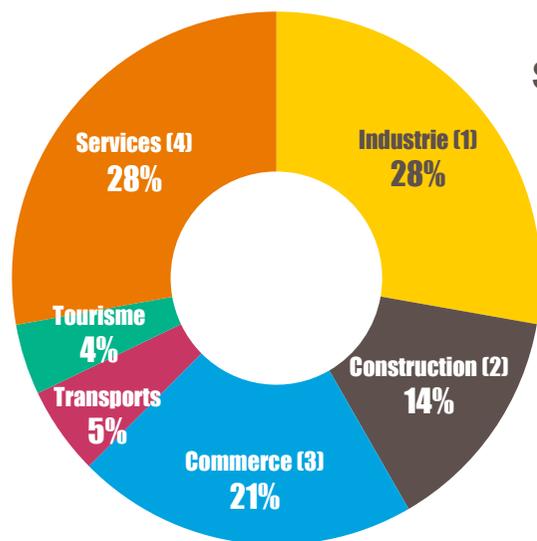
5 093 réponses reçues entre le 12 mai au 13 juin 2022, jugées complètes et fiables, ont été exploitées au niveau national et ont fait l'objet de déclinaisons pour l'ensemble des régions excepté la Corse et les Outre-Mer dont le nombre de réponses est insuffisant.

Des questions supplémentaires relatives aux difficultés d'approvisionnement, aux conséquences du conflit en Ukraine et à la transition écologique et énergétique des TPE-PME ont été introduites pour l'ensemble de l'échantillon (environ 5 050 réponses à ces questions ont été analysées).

Les réponses à ces questions supplémentaires ont été redressées sous deux dimensions, de façon à reproduire la démographie des TPE-PME françaises:

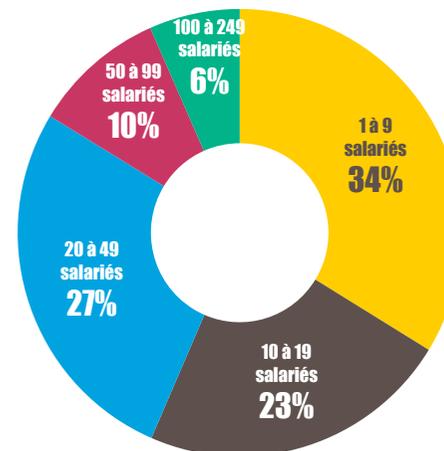
- Le nombre de salariés, de façon à corriger la sous-représentation des TPE parmi les répondants
- Le secteur d'activité, de façon à corriger la sur-représentation de l'industrie et la sous-représentation du secteur du tourisme

Le redressement a été effectué sur la base du nombre d'entreprises dans les différentes catégories.

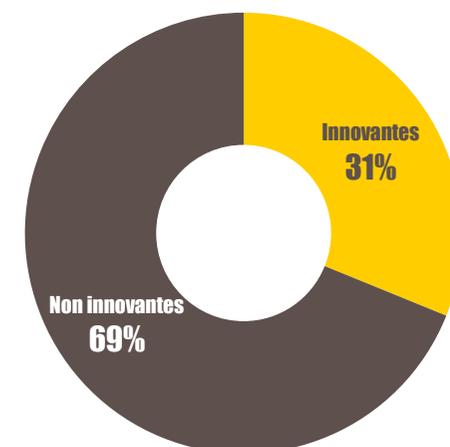


(1) 2 % agroalimentaire, 13 % biens intermédiaires, 8 % biens d'équipements, 4 % biens de consommation
 (2) 11 % bâtiment, 2 % travaux publics
 (3) 2 % commerce et réparation automobile, 12 % commerce de gros, 6 % commerce de détail
 (4) 24 % services aux entreprises, 4 % services aux particuliers

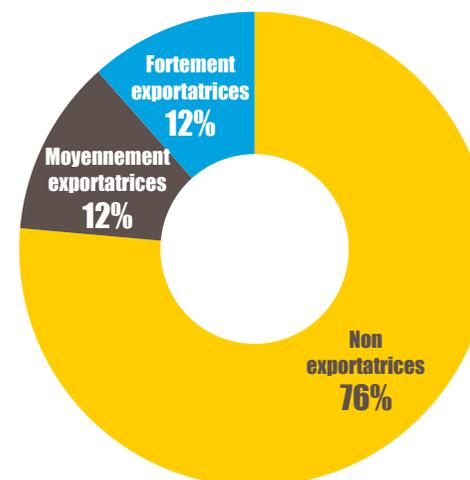
Taille



Caractère innovant



Export



Responsables de l'étude : Thomas Laboureau, Aurore Le Saule
Direction de l'Évaluation, des Études et de la Prospective
Pôle Macroéconomie – Conjoncture.

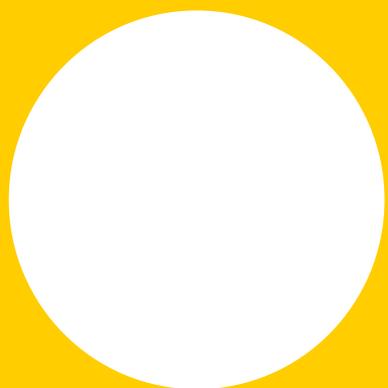
Pour contacter Bpifrance de votre région

[bpifrance.fr](https://www.bpifrance.fr)

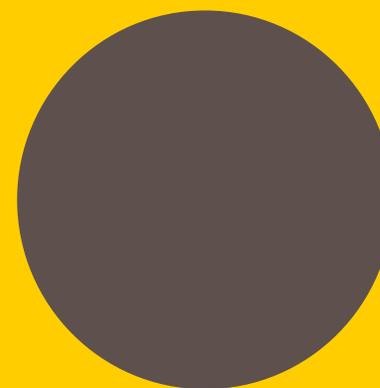


27-31, avenue du Général Leclerc
94710 Maisons-Alfort Cedex
Tél. : 01 41 79 80 00

[lelab.bpifrance.fr](https://www.lelab.bpifrance.fr)



SERVIR L'AVENIR



lelab.bpifrance.fr